

Mai
2022

L'Angevoix

4. Compteurs d'eau

5. Demandes de permis

6. Camp de jour



Votre conseil municipal



M. Denis Paquin

Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Michel Vézina

Conseiller au poste #1
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Isabelle Sévigny

Conseillère au poste #2
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Johanne Lacourse

Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marcel Boulay

Conseiller au poste #4
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Lise Dufour

Conseillère au poste #5
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Nicolas Beaulne

Conseiller au poste #6
nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances
du conseil municipal :

- **Lundi 6 juin 2022**
- **Lundi 11 juillet 2022**



Les employés municipaux

Pierrette Gendron

Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Véronique Paré

Adjointe administrative (*par interim*)
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc

Responsable des finances
nieblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

Jannick Grégoire

Responsable de l'urbanisme
jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca

Catherine L'Homme

Coordonnatrice aux loisirs
et aux communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Scholastique Amoussou

Responsable du traitement des
eaux et environnement
samoussou@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard

Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis

Responsable des services techniques
et employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca



7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838, poste 229

www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque

Lundi 15 h 30 à 17 h
Mardi et mercredi 19 h à 21 h
Samedi 10 h à 12 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Locations de salle :

450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Bureau municipal

5, chemin du Vide,
Sainte-Angèle-de-Monnoir

450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,
Bonjour à toutes et à tous,

Voici quelques sujets qui pourraient attirer votre attention :

La planification stratégique du Conseil municipal 2021-2025 est maintenant complétée :

En novembre dernier, vous nous avez fait confiance pour assurer la destinée de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Nous prenons aujourd'hui les moyens d'être à la hauteur de vos attentes. En effet, l'équipe du Conseil municipal vient de terminer sa planification stratégique pour la durée de son mandat (2021-2025).

Qu'est-ce qu'une planification stratégique? C'est simplement un « plan de travail » qui précise les objectifs à atteindre et les moyens privilégiés pour y parvenir. C'est un outil de gestion qui précise les priorités et leur niveau d'urgence. Grâce à cette vision développée en équipe, nous sommes convaincus que nous serons en mesure de contribuer au mieux, pour les prochaines années, à l'essor de la communauté angéloirienne. Dans un esprit de travail empreint de complicité de la part des employés et des élus, ce document constituera un guide, un phare vers lequel seront canalisées les énergies.

Évidemment, ce plan de match tient compte des limites avec lesquelles nous devons composer. Aussi, comme il est impossible de prévoir tout ce que les quatre prochaines années nous réservent, nous garderons l'esprit ouvert et la souplesse nécessaire pour effectuer les ajustements qui s'imposeront en cours de route. Voilà pourquoi notre planification stratégique ne constitue pas une grande « promesse », mais plutôt un sincère engagement.

Mme Lucille Turmel reçoit la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec :

Le 23 avril dernier, au Collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Lucille Turmel recevait la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec en reconnaissance de ses nombreuses années de bénévolat pour la communauté de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Au nom de toute la population locale, au nom des membres du Conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à la féliciter pour cet honneur qui lui est fait et à la remercier de son engagement ininterrompu au cours des années pour le mieux-être de ses concitoyens. (Voir compléments d'information à la page 6)

Denis Paquin,
Maire

Dévoilement de la programmation estivale 2022

La saison estivale s'annonce fantastique et nous sommes heureux de pouvoir enfin vous offrir une programmation d'activités diversifiées et accessible à tous.

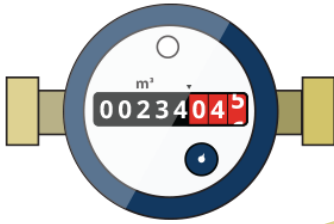
Surveillez les plateformes de communication de la Municipalité pour découvrir tous les détails du calendrier estival. Le dévoilement sera fait à la fin du mois de mai.

**JOURNÉE
NATIONALE DES
PATRIOTES**

**Lundi
23 mai 2022**

**Bureau
municipal
fermé**

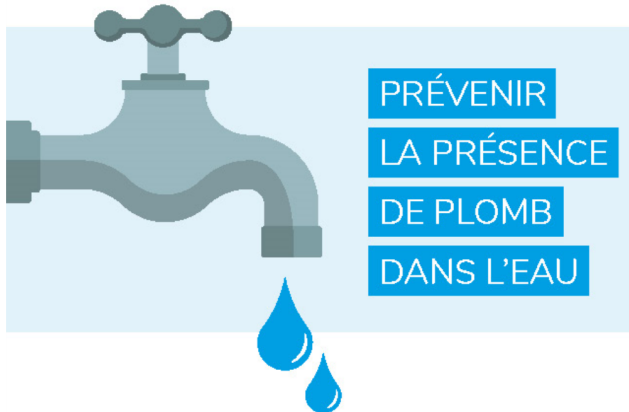
Remplacement de compteurs d'eau



La Municipalité offre gratuitement des nouveaux compteurs d'eau aux résidents de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui désirent remplacer leur compteur vieillissant (50 compteurs disponibles).

Si vous désirez remplacer le vôtre, veuillez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité dans la section : Eau et Environnement/Eau potable/Compteurs d'eau/Remplacement de compteurs.

*Veuillez noter que le propriétaire est responsable du remplacement du compteur ainsi que des frais que cela implique.



PRÉVENIR
LA PRÉSENCE
DE PLOMB
DANS L'EAU

Contribuer au plan municipal de réduction du plomb dans l'eau potable

Dans le cadre du plan municipal de réduction du plomb, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a l'obligation d'échantillonner et de réaliser des analyses de plomb et de cuivre dans cinq résidences chaque année. L'objectif principal consiste à répertorier les résidences où les entrées d'eau potable ont de fortes chances d'être construites en plomb.

Si votre résidence n'a jamais fait l'objet d'échantillonnage, nous vous prions de vous inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité dans la section : Eau et Environnement/Plan de réduction du plomb/Formulaire échantillonnage.

Merci de votre collaboration.



JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontable, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants.

En mai 2021, le Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié pour y assujettir l'ensemble des piscines résidentielles. Il est maintenant temps pour tous les propriétaires de piscine de s'y conformer. Vous pourrez trouver le règlement complet au www.sainte-angele-de-monnoir/reglements-municipaux.

Une des dispositions importantes qui se retrouvent dans le guide concerne les clôtures qui entourent la piscine. Des mesures précises doivent être respectées:



Veuillez noter qu'un inventaire des piscines et de leurs caractéristiques doit être fait par la Municipalité. Ne soyez pas surpris de voir la responsable de l'urbanisme sillonner les terrains privés dans les prochaines semaines.

DEMANDE DE PERMIS

La saison estivale est à nos portes et qui dit saison estivale dite aussi projets.

Prenez note qu'un permis pourrait être nécessaire pour les travaux projetés. Vous devrez donc remplir le formulaire de demande de permis disponible sur le site web de la Municipalité et le retourner à l'adresse courriel jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca accompagnée des plans qui seront nécessaires à l'analyse de votre dossier.

Les autorisations ne sont pas délivrées automatiquement lors de la demande. Il est donc essentiel de déposer votre demande d'autorisation d'avance afin que votre autorisation soit émise lorsque vous serez prêts à effectuer les travaux.

Prenez note que le fait de déposer une demande de permis à la Municipalité ne vous octroie pas automatiquement votre permis. Vous devez attendre l'émission du permis officiel avant de procéder aux travaux.

Vous pouvez toujours vous référer au règlement d'urbanisme no. 485-17 disponible sur notre site web.



Un parc en mode estival !

Eh oui, l'été nous a tous surpris et s'est pointé le bout du nez subitement cette semaine, et on ne s'en plaint pas 😊

L'équipe a donc multiplié ses efforts pour redonner au parc Noël-Dubé ses airs d'été au plus vite.

- 🌊 **LES JEUX D'EAU SONT OUVERTS !!!**
- 🎾 Les filets de **pickleball** sont installés dans la patinoire.
- 🛹 Les petits **modules de skate** sont aussi disponibles au même endroit.
- 🏐 Le terrain de **volleyball** de plage est prêt.
- ⚽ Les filets de **soccer** ont été remis à leur place.
- ☀️ Les **abris solaires** sont installés et l'**abreuvoir** est ouvert.

On vous invite à en profiter au maximum durant la belle saison qui est à nos portes !

N'oubliez pas que 2 terrains de **pétanque** et 1 terrain de **basketball** 🏀 sont aussi à votre disposition.



Début de la saison 2022 :

Lundi 16 mai

Tous les lundis et mercredis à 19 h
Au parc Noël-Dubé

*Joignez-vous à nous pour jouer
à la pétanque cet été !*

Info : 450 460-3242

CAMP DE JOUR 2022

► INSCRIPTIONS TARDIVES ◀

Malgré la date limite d'inscription dépassée, vous pouvez toujours procéder à l'inscription de votre enfant au camp de jour (frais de retard applicables).



Où trouver le formulaire d'inscription ?

- Sur le site web de la municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/camp-de-jour-2.
- Au bureau municipal (Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h)

Méthode de transmission du formulaire et mode de paiement détaillés sur le formulaire.

*** IMPORTANT ***

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) accompagnateur(trice) pour enfant à besoins particuliers au camp de jour. L'employé fera partie du groupe d'animateurs, suivra un groupe et participera à la planification et aux activités comme les autres. Mais son rôle principal sera de s'assurer de la bonne intégration d'un enfant à besoins particuliers dans son groupe d'âge.

Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé? Dites-lui de communiquer avec Catherine au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou 450 460-7838, poste 227.

Une citoyenne, récipiendaire de la médaille du Lieutenant-gouverneur

Mme Lucille Benoit Turmel possède indéniablement des qualités de rassembleuse qu'elle met à profit en organisant des activités pour les aînés depuis quinze ans. Pour elle, il est essentiel de briser l'isolement et de garder la forme.

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire souligner son travail bénévole et la remercie pour son apport à la vie communautaire.

Félicitations Mme Benoit Turmel,
cet honneur être grandement mérité !





VOTRE ANNONCE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Faites connaître votre entreprise ou votre service en publiant votre annonce dans le prochain bulletin municipal.

Contactez Catherine L'Homme,
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca
ou 450 460-7838, poste 227

FORMAT	1 parution	12 parutions
Carte d'affaire	30 \$	300 \$
1/4 de page	50 \$	500 \$
1/2 page	75 \$	750 \$
Page pleine	100 \$	1 000 \$



Enregistrement de votre chien

Le règlement provincial encadrant les chiens oblige tout propriétaire ou gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de la Municipalité. Cet enregistrement doit être fait dans un délai de trente jours suivant l'acquisition du chien ou suivant le jour où le chien atteint l'âge de trois mois.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site web de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/animaux ou en personne au bureau municipal.


Coût : 30 \$ (pour la vie de l'animal)

Une médaille numérotée que l'animal devra porter vous sera remise au bureau municipal.



Association québécoise | **ZÉRO DÉCHET**

Conférence Réussir son déménagement zéro déchet !



Réussir son déménagement zéro déchet, ça vous parle ?

Le 1er juillet est synonyme de déménagement pour beaucoup de Québécois. Malheureusement, cette période est aussi synonyme de déchets.

Au cours de cette conférence, après vous avoir expliqué les principes du zéro déchet, nous présenterons la préparation du déménagement, le jour J et l'installation après le déménagement. Nous vous soutenons dans le processus de A à Z afin de minimiser au maximum l'impact de votre déménagement!

**La conférence est GRATUITE
et elle aura lieu le lundi 30 mai 2022 à 19 h.**

Voici le lien pour vous inscrire :
<https://mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/>

Calendrier

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
15	16  	17 	18 	19 	20 	21 
22	23 Journée des Patriotes Bureau municipal fermé  	24 	25 	26 	27	28 
29	30  	31 				

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			1 	2 	3	4 
5	6   	7 	8 	9  	10	11 
12	13  	14 	15 	16 	17	18 

LÉGENDE



Collecte déchets



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Bibliothèque ouverte



Collecte matières recyclables



135, Route 227, Marieville



Pour toute question concernant les collectes, contactez Info-collectes au 450 693-2ECO (2326).